



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la mise en œuvre des interventions à base communautaire (IBC) du projet « **Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo** » financé par le Fonds mondial.

I. Informations générales

Objet de l'appel :	Recrutement des sous bénéficiaires (Organisations non gouvernementales, Organisations à base communautaire, Associations, Confessions religieuses)
Date Publication:	05 Avril 2011
Date limite de soumission:	05 Mai 2011 à 16 heures. Tout document transmis hors délais ne sera pas considéré.
Couverture géographique de l'action :	Tous les Départements du pays
Langue de la manifestation d'intérêt:	Français
Contact/information:	Unité de Gestion du projet Tél : 066676209/055386998/066507787 E-mail : Soumission_info@mda.yahoo.fr
Adresse réponse Brazzaville:	Dr Davy Irénée LOUVOUEZO , Représentant de Médecins d'Afrique au Congo Tél : 06.667.62.09 E-mail : amabrazza@yahoo.fr BP : 45 Adresse : Case 86, Section B Quartier milice Bacongo-Brazzaville Site internet : www.medecins-afrique.org



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



II. Contexte

La République du Congo a bénéficié d'un financement du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose pour la mise en œuvre du projet « **Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine** » dont le Ministère de la santé et de la population (MSP) et Médecins d'Afrique (MDA) ont été choisis comme bénéficiaires principaux.

L'unité de gestion de ce projet au niveau de Médecins d'Afrique veut utiliser une partie des fonds pour le paiement des prestations des services des sous bénéficiaires membres de la société civile congolaise (organisations non gouvernementales, organisations à base communautaire, confessions religieuses...) qui vont assurer la mise en œuvre et le suivi des interventions communautaires.

Le but de cet appel à manifestation d'intérêt est de recruter les ONG/OBC en tant que sous bénéficiaires du projet au niveau de tous les Départements de la République du Congo. Les structures intéressées par cet appel peuvent répondre en s'adressant à Médecins d'Afrique à travers les adresses mentionnées dans ce document.



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



III. Services à offrir/Obligations des sous bénéficiaires

Les activités des sous bénéficiaires porteront sur trois (3) domaines de services à savoir:

- La communication pour le changement de comportements à travers les relais communautaires (CCC-RC) ;
- La promotion et la distribution des Moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée (MILDE) ;
- La Prise en charge du paludisme simple à domicile (PECADOM) et dans la communauté.

Le rôle des sous bénéficiaires à travers les relais communautaires se résume comme suit:

- Organiser des séances de communication sociale sur le paludisme dans la communauté
- Assurer la distribution des moustiquaires imprégnées et le suivi de son utilisation dans les ménages
- Prendre en charge les cas de paludisme simple à domicile par l'administration des blisters d'ACT
- Réaliser en cas de besoin le diagnostic de paludisme avec les tests de diagnostic rapide (TDR)
- Référer les cas compliqués dans les CSI après l'échec du traitement à domicile



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



- Sensibiliser les membres des familles sur les comportements clés à adopter pour prévenir le paludisme
- Réaliser les visites à domicile au niveau des ménages
- Aider les familles à adopter des pratiques favorables en cas de fièvre
- Mobiliser la communauté afin qu'elle adhère aux activités du projet
- Aider les familles à utiliser correctement les moustiquaires imprégnées
- Sensibiliser les femmes enceintes sur la fréquentation de la CPN et les encourager à prendre le TPI ;
- Participer aux enquêtes, à la micro planification, à l'organisation et l'exécution des interventions de lutte contre le paludisme.

IV. Critères d'éligibilité

Les critères suivants seront appliqués pour être retenu :

- La complétude des documents et pièces demandés ;
- La capacité de couvrir l'ensemble des interventions du projet ;
- Capacités de gestion programmatique et technique ;
- Capacités de gestion financière.

V. Documents et éléments à fournir

Le dossier de la manifestation d'intérêt doit comprendre les documents et pièces ci après :

- Une lettre de motivation adressée au Représentant de Médecins d'Afrique. Cette lettre doit préciser la zone d'action ou le département d'intervention et l'adresse complète de l'ONG ou association;



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



- Les statuts de l'ONG ou association ;
- Le règlement intérieur de l'ONG ou association ;
- Le récépissé d'enregistrement de l'ONG ou association ;
- Les rapports d'activités des deux dernières années ;
- Les rapports financiers des deux dernières années ;
- Le plan d'action 2010 ou 2011
- Les CV des personnes clés de l'ONG ou association.
- Le compte rendu du dernier Conseil d'Administration
- Le procès verbal de la dernière Assemblée Générale

VI. Procédure de sélection des sous bénéficiaires

L'examen des dossiers se fera par une commission mise en place par le Représentant de Médecins d'Afrique au Congo. Le Local Fund Agency (LFA) et les représentants de la société civile prendront une part active à tout le processus de sélection des sous bénéficiaires pour garantir la transparence.

Après la réception des dossiers, la sélection respectera les étapes suivantes :

- Ouverture (Dépouillement) des dossiers en présence des délégués des manifestants
- Evaluation proprement dite des manifestations d'intérêt qui comprend une évaluation administrative et organique et une évaluation technique de la manifestation

L'évaluation des manifestations d'intérêt se fera à l'aide de la grille suivante :



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



Rubrique	Note
1. Organisation administrative et organique	45
1.1. Existence d'un règlement intérieur	10
1.2. Existence des statuts juridiques	10
1.3. Existence du compte rendu du dernier conseil d'administration	5
1.4. Existence du PV de la dernière assemblée générale	5
1.5. Existence du récépissé de reconnaissance de la structure	10
1.6. Existence d'un organigramme	5
2. Capacités de gestion programmatique, technique et financière	55
2.1. Existence des rapports d'activités des deux (2) dernières années	10
2.2. Existence des rapports financiers des deux (2) dernières années	10
2.3. Existence du plan d'actions 2010 ou 2011	5
2.4. Le manifestant a-t-il déjà mis en œuvre des activités utilisant la stratégie de relais communautaire ?	5
2.5. Le manifestant a-t-il déjà mis en œuvre des activités communautaires ?	10
2.6. Le manifestant a-t-il déjà bénéficié d'au moins trois (3) projets financés ?	10
2.7. Le manifestant a-t-il présenté les CV du personnel clé de la structure ayant une expérience en matière de lutte contre le paludisme ?	5
Note globale maximum	100

Les résultats seront présentés par Département et une liste des présélectionnés sera publiée à l'issue de l'évaluation. Les présélectionnés seront informés directement par médias, par téléphone ou par internet.



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



VII. Format et signature des manifestations d'intérêts

Le soumissionnaire doit préparer deux exemplaires de la manifestation, portant respectivement et distinctement la mention « Original » et « Copie de la manifestation ». En cas de divergences entre les deux documents, c'est l'original qui doit faire autorité. Les deux exemplaires de la manifestation doivent être saisis à l'ordinateur (police Arial, taille 12) et doivent être signés par le soumissionnaire ou par la ou les personnes dûment autorisées à représenter le soumissionnaire. Cette dernière autorisation doit être appuyée en joignant à la manifestation d'intérêt une procuration écrite.

Une manifestation d'intérêt ne doit comporter ni interligne, ni suppression, ni rature, à l'exception de celles jugées nécessaires pour corriger des erreurs faites par le soumissionnaire, auquel cas ces corrections doivent être paraphées par la ou les personnes signataires de la manifestation d'intérêt.

VIII. Modalités de réponse des sous bénéficiaires

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées aux adresses suivantes :

- Pour les ONG/OBC de Brazzaville, siège international de Médecins d'Afrique sis case 86, Section B quartier milice Bacongo (Cf. informations générales-page 1-Adresse-réponse Brazzaville)
- Les ONG/OBC de l'intérieur du pays devront déposer leurs dossiers au niveau des Directions Départementales de la Santé (DDS) les quelles achemineront les dossiers au siège international de Médecins d'Afrique à Brazzaville (Les frais d'envoi sont à la charge de l'ONG)



UNITE DE GESTION

Projet de Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo



- Les dossiers pourront être déposés dans les bureaux de Médecins d'Afrique existant dans certaines localités : Pointe-Noire (Centre de santé intégré de Médecins d'Afrique de KM4); Nkayi (Centre de santé communautaire de MDA quartier Aquarium); Impfondo (Quartier Tossangana), Bétou (Quartier ça-Mètre) et Loukoléla (vers l'église catholique).

Toutes les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Représentant de Médecins d'Afrique au Congo et porter la mention : «Manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre des interventions à base communautaire (IBC) du projet « **Mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo** » financé par le Fonds mondial.

Siège de Médecins d'Afrique :
Case 86, Section B Quartier milice Bacongo-Brazzaville
BP: 45
Tél: 06.667.62.09
E-mail: Soumission_info@mda.yahoo.fr